

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 26 JUIN 2023****N° 13/31****Objet : Présentation de la liste des emplois créés au sein de la collectivité**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjointes au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Adrien DA COSTA, Conseillers municipaux délégués.

Claudine OCCHIPINTI, Annie COHADIER, Sylvie GUINEMER, Alain DURAND, Isabelle CARON, Romain CARTIER, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose Marie ABOUSEFIAN, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Marie Christine JALLADAUD, Isabelle BOURSIER, Conseillers municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Sophie LEBON	a donné pouvoir à	Tony FIDAN
Marie Christine EVEN	a donné pouvoir à	Claude FERNANDEZ-VELIZ
Nathalie BALIKDJIAN	a donné pouvoir à	Stéphane POUVESLE
Christophe PIEGZA	a donné pouvoir à	Christophe MARTIN
Laurent COKGUL	a donné pouvoir à	Isabelle BOURSIER
Rita AYDIN	a donné pouvoir à	Nektar BALIAN

Absents : Saïd TOUFIQ**Secrétaire de séance : Sarah MOINE**

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 313-1 et L 332-8 et suivants,

Vu la délibération n°4/13 du 22 mars 2011 relative au régime indemnitaire du personnel territorial,

Vu la délibération n°08/40 du 26 mai 2016 instaurant le RIFSEEP pour la catégorie A de la filière administrative et celle du présent Conseil municipal généralisant l'instauration de ce dispositif à d'autres cadres d'emploi,

Vu les délibérations n°22/57 du 30 juin 2017 et n° 4/66 du 10 octobre 2017 portant actualisation du régime indemnitaire des agents communaux,

Vu la délibération n°16/107 du 12 décembre 2022 relative à la liste des emplois créés au sein de la collectivité,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 14 juin 2023,

Considérant que, conformément à l'article 313-1 du Code général de la fonction publique susvisé, il appartient à l'assemblée délibérante de créer chaque emploi au sein de la collectivité et d'en déterminer les modalités de recrutement,

Considérant que suite aux dernières réorganisations de service, il convient d'ajuster le tableau des emplois et avoir ainsi une vision globale des emplois créés au sein des services municipaux,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE l'annexe n°1 à la présente délibération détaillant de manière exhaustive les emplois créés au sein de la Commune.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou toute autre personne habilitée par lui, à signer tous les actes administratifs y afférents.

DIT, qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie correspondante et ce dans les conditions fixées aux articles L332-8 et L332-14 du Code général de la fonction publique. La rémunération sera alors calculée en fonction de l'expérience du candidat et sur la base des grilles indiciaires et du régime indemnitaire du cadre d'emploi afférent.

DIT que, s'agissant des emplois fonctionnels, le recrutement d'agents contractuels n'est possible que dans des hypothèses limitatives (remplacement momentané ou vacance d'emploi) et de façon temporaire (durée du remplacement ou un an maximum).

DIT que les crédits correspondants sont bien inscrits au Budget de la Commune.

Pour extrait certifié conforme.

Sarah MOINE
Secrétaire de séance



Pascal DOLL
Maire

Délibération certifiée exécutoire
conformément aux dispositions des
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code
Général des Collectivités Territoriales

Article R421-1 du Code de justice administrative « La juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Lorsque la requête tend au paiement d'une somme d'argent, elle n'est recevable qu'après l'intervention de la décision prise par l'administration sur une demande préalablement formée devant elle. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat. »

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Administrative

Filière	Description de l'emploi	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Nombre
A	Directeur Général des Services	Emploi fonctionnel	TC	1
A	Collaborateur de cabinet		TC - emploi non permanent	1
A	Gestionnaire Secrétariat Général et Cabinet du Maire	Rédacteur / Adjoint Administratif	TC	1
A	Gestionnaire Secrétariat Général et Responsable des relations avec les administrés	Rédacteur / Adjoint Administratif	TC	1
A	Assistant administratif Police Municipale	Adjoint Administratif	TC	1
A	Chef de service communication	Attaché / Rédacteur	TC	1
A	Chargé de communication	Rédacteur / Adjoint Administratif	TC	1
A	Chef de service culture, évènementiel, vie associative et jumelage	Attaché / Rédacteur	TC	1
A	Gestionnaire administratif service Culture	Adjoint administratif	TC	1
A	Gestionnaire administratif pôle évènementiel et associations	Adjoint Administratif / Adjoint Animation	TC	1
A	Directeur Général Adjoint des Services	Emploi fonctionnel	TC	1
A	Directeur de l'Aménagement et du cadre de vie	Attaché	TC	1
A	Secrétaire de direction	Rédacteur/Adjoint Administratif	TC	1
A / T	Directeur Adjoint - Chef de service urbanisme réglementaire et opérationnel, commissions de sécurité	Attaché / Rédacteur / Technicien	TC	1
A / T	Instructeur droit des sols	Rédacteur / Adjoint Administratif / Technicien	TC	2
A / T	Gestionnaire préservation du contentieux de l'urbanisme, cadre de vie, hygiène, salubrité	Rédacteur / Technicien	TC	1

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Administrative

A	Directeur Général Adjoint des Services	Emploi fonctionnel	TC	1
A	Directeur des Ressources et des Moyens	Attaché	TC	1
A	Directeur Adjoint - Chef de service affaires générales, juridiques et marchés publics	Attaché/Rédacteur	TC	1
A	Gestionnaire marchés publics / assurances	Rédacteur/Adjoint administratif	TC	1
A	Gestionnaire administratif état civil, élection, recensement	Adjoint administratif	TC	4
A	Agent recenseur	Adjoint administratif	TC	3
A	Agent d'accueil	Adjoint administratif	TC	1
A	Chef de service comptabilité - finances	Rédacteur / Adjoint Administratif	TC	1
A	Agent comptable	Adjoint administratif	TC	1
A	Agent comptable	Adjoint administratif	TC	1
A	Chef de service relations sociales	Attaché / Rédacteur	TC	1
A	Chef de service carrières et paies	Attaché / Rédacteur	TC	1
A	Gestionnaire ressources humaines	Rédacteur / Adjoint Administratif	TC	2

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Administrative

A	Directeur Général Adjoint des Services	Emploi fonctionnel	TC	1
A	Directeur des Affaires Sociales et Familiales	Attaché	TC	1
A	Directeur Adjoint - Chef de service administration et animation des activités colaires et périscolaires	Attaché / Rédacteur	TC	1
A	Gestionnaire administratif service affaires scolaires et périscolaires	Adjoint Administratif / Adjoint Animation		3
A / AN	Directeur Adjoint - Chef de service Centre Social	Attaché / Animateur	TC	1
A	Agent d'accueil équipement sportif	Adjoint administratif	TC	2
A	Chef de service petite enfance et directeur de l'unité Maison de la Petite Enfance	Attaché	TC	1
A	Gestionnaire administratif de la Maison de la Petite Enfance	Adjoint Administratif	TC	1
A	Assistante de direction des services techniques - gestionnaire subvention	Rédacteur / Adjoint administratif	TC	1
A	Assistante de direction des services techniques	Adjoint administratif	TC	2
A	Saisonniers services administratifs	Adjoint administratif	TC - emploi non permanent	6

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Technique

Filière	Description de l'emploi	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Nombre
T	Appariteur	Adjoint Technique	TNC (11%)	1
T	Gardien d'équipements municipaux			6
T	Infographiste	Adjoint Technique	TC	1
T	Agent de Surveillance de la Voie Publique	Adjoint Technique	TC	4
T	Régisseur Espace Charles Aznavour	Technicien / Adjoint Technique	TC	2
T	Manutentionnaire Espace Charles Aznavour	Adjoint Technique	TC	1
T / A	Gestionnaire préservation du contentieux de l'urbanisme, cadre de vie, hygiène, salubrité	Technicien / Adjoint Technique	TC	1
T	Cuisinière Maison de la Petite Enfance	Adjoint technique	TC	2
T	Agent d'entretien et de surveillance d'équipement sportif	Agent de maîtrise / Adjoint technique	TC	6
T / A	Chef de service relations écoles et entretien	Agent de maîtrise / Rédacteur / Adjoint Administratif	TC	1
T	Agent de restauration - ménage	Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC + 5 TNC	26
T	Directeur des Services Techniques	Emploi fonctionnel	TC	1
T	Directeur des Services Techniques et des Systèmes d'informations	Ingénieur / Technicien	TC	1
T	Chef de service voirie	Technicien / Agent de maîtrise	TC	1
T	Chef de service bâtiment	Technicien / Agent de maîtrise	TC	1
T	Chef de service espaces verts, propreté	Technicien / Agent de maîtrise	TC	1
T	Agent d'entretien et de surveillance du cimetière	Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC	1
T	Chef d'équipe espaces verts, propreté	Technicien / Agent de maîtrise	TC	2
T	Agent d'entretien espaces verts	Adjoint Technique	TC	10
T	Agent d'entretien propreté urbaine	Adjoint Technique	TC	9
T	Chef de service régie travaux	Technicien / Agent de maîtrise	TC	1
T	Chef d'équipe bâtiment - régie travaux	Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC	1
T	Agent de l'équipe bâtiment - régie travaux	Adjoint Technique	TC	4
T	Chef d'équipe voirie - régie travaux	Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC	1
T	Agent de l'équipe voirie - régie travaux	Adjoint Technique	TC	2
T	Chef d'équipe garage - régie travaux	Adjoint Technique	TC	1
T	Chef de service systèmes d'informations	Technicien / Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC	1
T	Administrateur système / réseau	Technicien / Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC	1
T	Technicien informatique / réseau	Technicien / Agent de maîtrise / Adjoint Technique	TC	1
T	Saisonniers services techniques	Adjoint Technique	TC - emploi non permanent	5

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Médico-Sociale

Filière	Description de l'emploi	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Nombre
S	Directeur Adjoint Maison de la Petite Enfance	Puéricultrice / Infirmière / Éducateur de jeunes enfants	TC	1
S	Médecin de la Maison de la Petite Enfance	Médecin Territorial	TNC (16%)	1
S	Éducateur crèche familiale + animateur RPE	Éducateur de jeunes enfants	TC	1
S	Auxiliaire - Éducatrice Multi-accueil	Auxiliaire de puériculture	TC	1
S	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de puériculture / Agent social	TC	8
S	Agent d'encadrement et de surveillance d'enfants Maison de la Petite Enfance	Agent social	TC	8
S	Assistants maternelles		TC	9
S / T	Lingère Maison de la Petite Enfance	Agent social / Adjoint Technique	TC	1
S	Directeur de l'unité Crèche les Augustines + Référent LAEP	Puéricultrice / Sage-Femme / Infirmière / Éducateur de jeunes enfants	TC	1
S	Auxiliaire de Puériculture à la crèche les Augustines	Auxiliaire de puériculture / Agent social	TC	3
S	Agent d'encadrement et de surveillance d'enfants Crèche les Augustines	Agent social	TC	4
S	ATSEM	ATSEM / Agent social	TC	20
S / A	Chargé de mission politique de la ville	Assistant socio-éducatif / Attaché / Rédacteur	TC	1

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Police Municipale

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20230629-DEL-13-31-2023-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Filière	Description de l'emploi	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Nombre
PM	Chef de service Police Municipale	Chef de Service de Police Principal de 1ère Classe	TC	1
PM	Adjoint au chef de service / Policier municipal	Brigadier Chef Principal	TC	2
PM	Policier municipal	Chef de police / Brigadier Chef Principal / Gardien	TC	7

ANNEXE N°1
LISTE DES EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
Filière Animation

Filière	Description de l'emploi	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Nombre
AN	Agent points école	Adjoint d'animation	TNC - vacataire horaire	7
AN	Coordinateur des services périscolaires	Adjoint d'animation	TC	1
AN	Coordinateur du pôle famille et pôle seniors	Animateur / Adjoint d'animation	TC	1
AN	Agent d'animation familiale / ludothèque	Adjoint d'animation	TC	1
AN	Agent chargé de l'animation informatique et gestion de l'espace	Adjoint d'animation	TC	1
AN	Chef du service Jeunesse	Animateur / Adjoint d'animation	TC	1
AN	Coordinateur enfance	Adjoint d'animation	TC	1
AN	Coordinateur Jeunesse	Adjoint d'animation	TC	1
AN	Responsable des accueils de loisirs, accueils périscolaires et structures jeunesse	Adjoint d'animation	TC	4
AN	Agent d'animation socio éducative / médiation	Adjoint d'animation	TC	2
AN	Animateurs enfance, jeunesse, PAJ et CLAS	Adjoint d'animation	TNC - vacataire horaire	38
AN	Chef de service des Sports	Animateur / Adjoint d'animation	TC	1
AN	Éducateurs sportifs	Adjoint d'animation	TC	2